

## SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

### OBJECTIFS

- ✓ Rappeler aux participants :
  - Le comportement attendu du Sauveteur Secouriste du Travail,
  - Les gestes et techniques à mettre en œuvre en présence d'une victime.
- ✓ Promouvoir la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

### PUBLIC

- Tous les salariés désignés par l'entreprise, ayant un rôle d'intervention de premier secours en cas d'accident avec victime.

### CONTENU

- ✓ Révision des gestes d'urgence
- ✓ Évaluation, à partir d'accident du travail simulé, qui permet de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
- ✓ Actualisation de la formation (risques de l'entreprise, modifications du programme)
- ✓ Faire Alerter ou Alerter / secourir / évaluation SST

### PRE REQUIS

- Être détenteur du certificat SST

### INSCRIPTION

AFPI ARTOIS DOUAISIS

### SUPPORTS ET MATÉRIELS

- Matériel de premier secours (mannequin...)
- Défibrillateur automatique externe
- Documentations

#### Méthodes pédagogiques :

- Simulation de cas concrets avec 1 masque de mannequin par stagiaire (pour l'hygiène et la prophylaxie)
- Participation du médecin du travail

### MODALITES PRATIQUES

Durée : 1 jour

Coût : 150 €HT /Personne

Intervenants : Patrice BANTI

Encadrement : la formation est dispensée par un formateur SST certifié et rattaché à un organisme habilité pour la formation et le maintien et l'actualisation des compétences des SST

#### Inscriptions :

**AFPI ARTOIS DOUAISIS**

ZAC Du Bord des Eaux – BP 29

62251 HENIN BEAUMONT Cedex

Tél : 03.21.13.10.00 – Fax : 03.21.13.10.01

### FILIERE

**SECURITE – PREVENTION -  
ENVIRONNEMENT**

## PROGRAMME DETAILLE

### ➤ FAIRE ALERTER OU ALERTER, EN FONCTION DE L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE.

### ➤ SECOURIR :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas, et ne respire pas

### ➤ L'ÉVALUATION DES SST

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont les mêmes que ceux définis par l'INRS pour la formation. C'est la même **grille d'évaluation** nationale nommée « **Fiche Individuelle de Suivi et d'Évaluation du SST** » (document INRS), qui est utilisée.

A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.